



Première Conférence internationale des LGBTIQ roms

DECLARATION DE PRAGUE

13 – 14 août 2015

Nous, les 28 représentants d'associations professionnelles, d'organisations de la société civile et du monde universitaire LGBTIQ roms, originaires de 12 pays (République tchèque, Canada/France/Etats-Unis, Allemagne, Hongrie, Pologne, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Espagne et Royaume-Uni), réunis à l'occasion de la première Conférence internationale des LGBTIQ roms à Prague, en République tchèque, les 13 et 14 août 2015, pour discuter des réalités de la vie des Roms, Tsiganes, Sintés et Gens du voyage LGBTIQ de toute l'Europe et des répercussions des lois nationales sur notre vie au quotidien, avons abouti aux conclusions suivantes :

Nous

1. **reconnaissons** que les Roms, Tsiganes, Sintés et Gens du voyage LGBTIQ de toute l'Europe se heurtent à de multiples formes de marginalisation et de discrimination fondées à la fois sur l'origine ethnique, le genre, l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre, question qui ne fait toujours pas l'objet d'une reconnaissance et/ou d'une prise en compte par la communauté internationale active dans les domaines des droits de l'homme/Roms/LGBTIQ ;
2. **convenons** qu'il est urgent de se pencher sur la situation des Roms, Tsiganes, Sintés et Gens du voyage LGBTIQ qui se heurtent, au sein de la société, à la violence et à l'ostracisme de familles/membres de la communauté rom, à la discrimination de la majorité à leur égard ainsi qu'à l'exclusion de la part des principales organisations LGBTIQ ;
3. **décidons** de créer la première Plateforme européenne commune de Roms, Tsiganes, Sintés et Gens du voyage LGBTIQ. A cet effet, nous demanderons le soutien du Conseil de l'Europe (en particulier de l'Equipe d'appui du Représentant spécial du Secrétaire Général pour les questions relatives aux Roms, du Service de la jeunesse et de l'Unité « Orientation sexuelle et identité de genre », instances qui, toutes, ont précédemment



soutenu les Roms LGBTIQ et œuvré avec/pour eux) et de l'Institut européen des Roms en cours de création. La Plateforme s'attachera à promouvoir et à favoriser la coopération au niveau international de manière à défendre et à garantir les droits des Roms, Tsiganes, Sintés et Gens du voyage LGBTIQ, à mieux faire connaître et accepter aux sociétés majoritaires les personnes ayant des orientations non hétérosexuelles et/ou des identités de genre différentes au sein des communautés roms comme dans l'ensemble de la société ;

4. **convenons** de l'urgence de créer un mécanisme/programme d'assistance transnational susceptible de fournir une assistance et un soutien de type juridique et autre aux fins de signalement effectif des crimes de haine ciblant les Roms, Tsiganes, Sintés et Gens du voyage LGBTIQ. Il s'agirait notamment de former de nouveaux médiateurs LGBTIQ roms à l'échelon local et de renforcer les compétences de ceux qui existent déjà pour mieux sensibiliser l'opinion aux difficultés auxquelles sont en butte les Roms, Tsiganes, Sintés et Gens du voyage LGBTIQ, faciliter la communication et régler les problèmes qui risquent de conduire à des conflits¹ ;
5. **relevons** qu'il est urgent de former les forces de l'ordre et autres représentants de la loi, dont les membres du système de justice pénale, afin d'améliorer leurs pratiques lorsqu'ils ont affaire à des personnes/citoyens de culture romani de même que le système de signalement en vue de s'attaquer aux discriminations multiples et aux crimes de haine contre des Roms, Tsiganes, Sintés et Gens du voyage LGBTIQ (aux crimes de haine transphobiques notamment) ;
6. nous **engageons** à mettre en commun nos informations et notre expertise sur la situation des Roms, Tsiganes, Sintés et Gens du voyage LGBTIQ de toute l'Europe dans le cadre de la coopération internationale que viseront à mettre en place, sur la base de nos recommandations, les autorités responsables et autres acteurs concernés aux niveaux local, régional, national et international comme le Conseil de l'Europe, la Commission européenne, le Groupe LGBT du Parlement européen, l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe et les Nations Unies ;
7. **appelons** la Commission européenne à veiller à ce que les besoins des Roms, Tsiganes, Sintés et Gens du voyage LGBTIQ soient pris en compte dans le droit communautaire ainsi que dans les politiques nationales et locales d'insertion des Roms, en particulier les Stratégies nationales d'inclusion des Roms (SNIR) en mettant en œuvre des dispositions et mesures explicites (et susceptibles d'être évaluées) pour prévenir les multiples

¹ Le programme fournira également des fonds d'urgence, un soutien promotionnel et une assistance à la sécurité aux défenseurs des droits des Roms, Tsiganes, Sintés et Gens du voyage et aux organisations de la société civile en proie à des menaces ou attaques à cause de leur action en faveur des droits des LGBTIQ.



marginalisations, discriminations et handicaps auxquels ces groupes de personnes doivent faire face, les combattre et y remédier, au vu notamment de sa récente communication visant à lutter effectivement contre l'antitsiganisme et la romaphobie et à punir ces comportements² ;

8. **exhortons** les organisations des droits de l'homme roms et non-roms telles que l'ERGO, l'ERI, l'ERRC, le FERYP, l'ILGA-Europe, l'OSI et le réseau TernYpe à renforcer leur coopération afin de mieux faire connaître ces problèmes et de s'attaquer aux difficultés particulières que rencontrent les Roms, Tsiganes, Sintés et Gens du voyage LGBTIQ, en menant une action de sensibilisation proactive ciblée sur les responsables politiques.

² <http://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/1/2015/FR/1-2015-299-FR-F1-1.PDF>